



BANQUE des  
**TERRITOIRES**



# **Aqua Prêt**

## **Financement BDT**

### **du secteur Eau et Assainissement**

4 juillet 2019

# Sommaire

**01** Les financements du secteur public local de la BDT et contexte du financement du secteur de l'eau

**02** Les enjeux patrimoniaux de l'eau et assainissement partagés par la CDC

**03** L'Aqua Prêt : offre de financement BDT dédiée au secteur de l'eau potable et assainissement

# 01

**Les financements du secteur public local de la BDT et contexte du financement du secteur de l'eau**



# Contexte général : les financements Banque des Territoires au service du secteur public local

## Une enveloppe généraliste de 20 Md€

(2013 - 2017)  
prolongation de l'enveloppe  
2017-2020

Accompagne tous les projets de long terme du secteur Public local

## En 2019, des enveloppes thématiques :

*Eau et assainissement : Aqua Prêt 2019 - 2022*

*Education : Edu Prêt (en cours)*

*Transports : Mobi Prêt (en cours)*

*Et prolongation et augmentation de l'enveloppe généraliste à 28 Md€  
2019-2022*

## Grand Plan d'investissement 2018-2022

(9 Md€ pour la rénovation immobilière )

Accompagne les projets de long terme de la TEE dont 2 Md€ de prêts pour financer la rénovation énergétiques des collectivités locales GPI Ambre, et 500 M€ en fonds propres BDT

## La politique de la Ville globale PRU AM, PPU

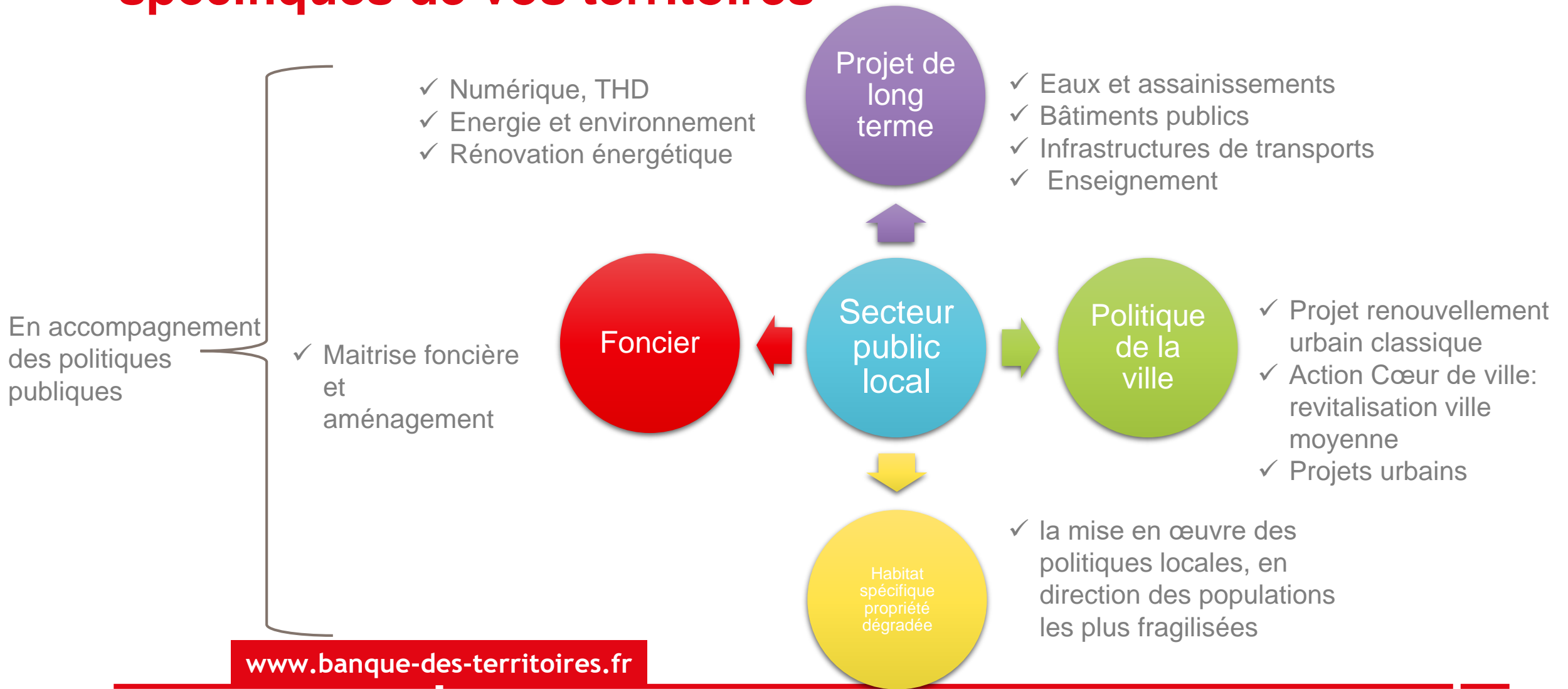
Action Cœur de ville 2017-2022

(5 Md€ )

Accompagne la revitalisation des villes moyennes Dont 700 M€ en prêt PRU - ACV et 1 Md€ en fonds propres BDT



# Une offre BDT diversifiée à la rencontre des besoins spécifiques de vos territoires








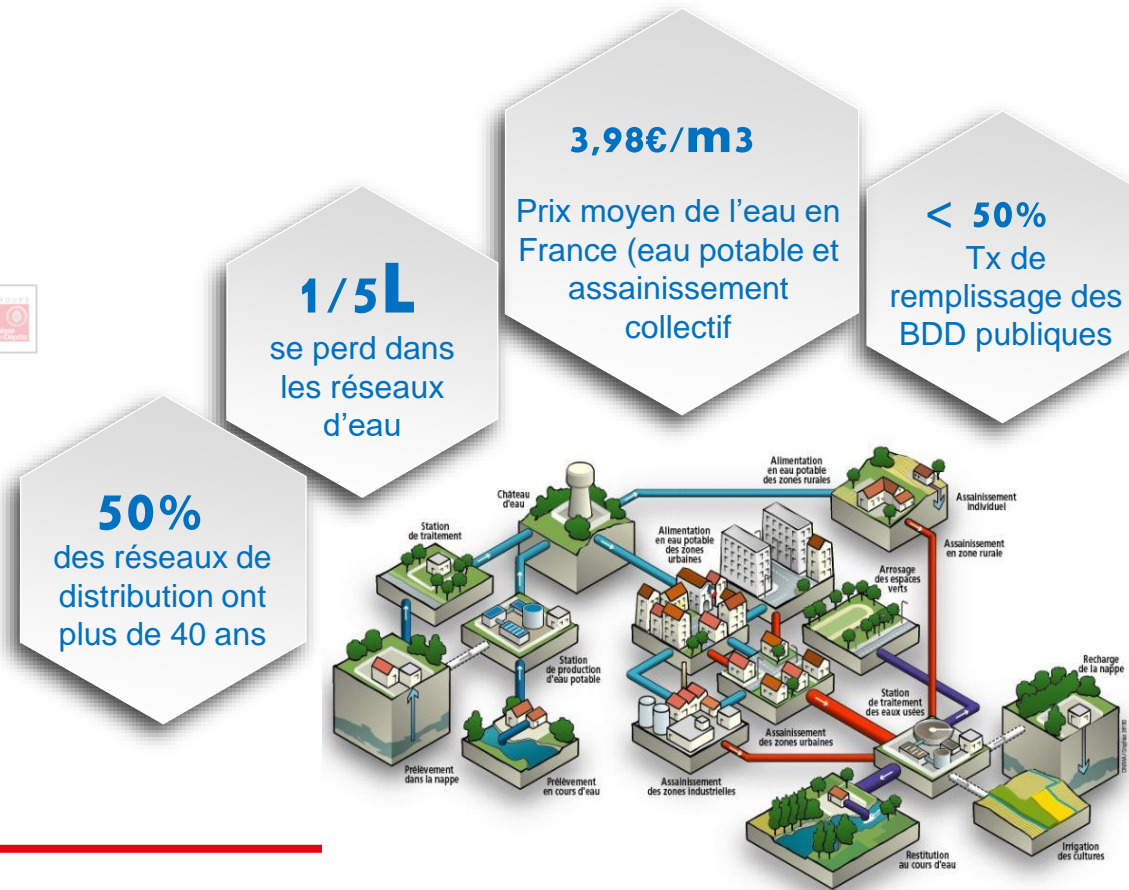
# Contexte général : financement eau & assainissement

## Les assises de l'eau – Phase 1

La première phase des Assises de l'eau a porté sur le petit cycle de l'eau et a permis d'engager une large concertation avec les élus locaux ainsi que des échanges sur le terrain au sein des comités de bassin.

### 4 priorités ont été dégagées :

- ✓ *Renforcer la connaissance des réseaux d'eaux et d'assainissements*  
→ 42 % des élus locaux font le constat d'un déficit de connaissance des réseaux d'eau et d'assainissement de leur territoire.
- ✓ *Améliorer les conditions d'emprunt des collectivités*   
→ Une action qui prendra la forme de prêts à longue durée, jusqu'à 60 ans, à des taux attractifs, qui pourront représenter 2 Mds€ sur 5 ans
- ✓ *Accompagner l'aide à l'ingénierie*   
→ Par le biais d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de marchés cadres avec des bureaux d'études, de constitutions de groupements de commandes
- ✓ *Développer la solidarité territoriale*   
→ L'objectif est d'aider les zones les moins favorisées, en particulier rurales, dans le renouvellement de leurs réseaux avec des taux d'aides qui pourront s'élever jusqu'à 70 %.



# Contexte général : financement eau & assainissement BDT



La Banque des Territoires accompagne le gouvernement sur ces différentes priorités

## ✓ En prêts

- Aqua prêt : une enveloppe de 2 Md€ d'euros jusqu'en 2022
- En autres prêts de la gamme le cas échéant : PSPL et PRU (PRU AM et PRU AVC)

## ✓ En d'ingénierie :

- Accompagnement au cas par cas pour la faisabilité financière, l'évaluation d'impact
- En appui méthodologique : guide d'aide à la prise de compétence

<https://www.banquedesterritoires.fr/gemapi-une-competence-obligatoire-pour-les-epci-fiscalite-propre>

## ✓ En agissant en partenariat avec les 6 agences de l'eau

Des conventions de partenariat permettront d'articuler les modalités d'actions de la Banque des Territoires et des agences de l'eau en complémentarité.



**02**

**Les principaux enjeux du secteur de  
l'eau potable & assainissement**





# Enjeux du secteur – investissement

- **Un patrimoine considérable et en partie mal connu**
  - **En eau potable** : environ 920 000 km de réseaux, captages et usines de traitement , valorisé entre 162 à 175 Md€ dont environ 80% pour les réseaux
  - **En assainissement** : 395 000 km de réseaux, stations d'épuration valorisé entre 168 à 226 Md€ - dont environ 75% pour les réseaux
- **Un patrimoine qui se déprécie plus vite qu'il n'est renouvelé du fait de la faiblesse des investissements**
  - Des réseaux majoritairement installés dans les années 1960 et 1970
  - Des exigences de traitements des eaux usées de plus en plus grandes (milieux naturels sensibles, présence de micropolluants)

=> **Investissements à consentir** : de 5 à 7 Md€/an, dont de l'ordre de 3.5 à 5 Md€/an pour les réseaux d'eau potable et d'assainissement. (Source : rapport CGEDD/IGA 2016 )

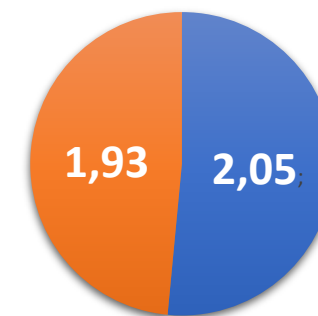
# Enjeux du secteur – investissement

- **Un retard de renouvellement des infrastructures préoccupant** en regard de la durée de la durée vie des équipements :
  - 150 ans pour renouveler le réseau au rythme des investissements actuels
  - Des durées moyennes de vie des équipements plus courtes : 30 ans pour les stations d'épurations et 80 ans pour les réseaux d'eau
- **Un retard de renouvellement important, et ce malgré les aides et avances des Agences de l'eau**
- **Des facteurs explicatifs**
  - La réforme territoriale génère un attentisme de la part des acteurs
  - Ces investissements ne sont pas faciles à valoriser
  - Un contexte de baisse des dotations de l'Etat et des finances locales sous pression

# Enjeux du secteur – exploitation

- Un questionnement sur la préservation de l'équilibre financier
  - 4,6 Milliards de m<sup>3</sup> d'eau potabilisée mais des consommations qui diminuent
  - La question de l'augmentation du prix de l'eau : variation de 0 à plus de 7€/m<sup>3</sup> dans certains bassins – Moyenne nationale : 3,98 €/m<sup>3</sup>
- Un secteur qui cherche à innover
  - Recherche de solutions pour réutiliser l'eau traitée (irrigation agricole)
  - Recherche de débouchés pour les produits des stations d'épuration (méthanisation des boues)

Prix moyen global de l'eau  
3,98€/m<sup>3</sup>



■ Eau potable ■ Assainissement collectif

**03**

**L'aqua prêt : l'offre de financement  
BDT dédiée au secteur de l'eau  
potable et assainissement**



# L'Aqua Prêt : une offre dédiée au financement de tous vos investissements de l'eau et assainissement



## Emprunteurs éligibles

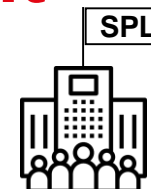
Toute collectivité/personne morale ayant la compétence eau et/ou assainissement



Collectivités territoriales et groupements



Régies locales



Sociétés publiques locales



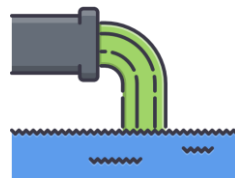
Entreprises privées (DSP / PPP)

## Opérations éligibles

→ L'offre Aqua Prêt permet de financer tous types d'opérations concourant à l'amélioration des ouvrages liés au petit cycle de l'eau et au grand cycle, Gemapi\* :



La production et la distribution d'eau potable



La collecte et à l'assainissement des eaux usées



Le recueil / traitement des eaux pluviales



Gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations GEMAPI



Les études pré-opérationnelles



Subventions accordées à un projet éligible (hors agences de l'eau)

## Quotité de financement

La quotité de financement est de **100%** lorsque la besoin d'emprunt est inférieur ou égal à 5M€



Au-delà de 5M€, la quotité de financement est de **50%**



Pour les contreparties privées, la quotité est de 50%

## Garantie

Les emprunteurs suivants sont exonérés de garantie : collectivités territoriales et leurs groupements (sauf syndicats mixte ouverts).  
→ Tout autre emprunteur éligible doit bénéficier d'une garantie à 100%.

\* disponible en juillet 2019

# Une offre adaptée à la durée d'amortissement des actifs de l'eau et assainissement

- **Des prêts de très long terme adaptés à la durée de vie des investissements,**
  - Pour des durées de 25 à 40 ans pour tous les ouvrages et jusqu'à 60 ans pour les réseaux
- **Des phases de mobilisation longues qui permettent le diagnostic des réseaux et l'ingénierie nécessaire (jusqu'à 5 ans)**
- **Un financement du besoin d'emprunt à des conditions adaptées**
  - 100% du besoin d'emprunt financé jusqu'à 5 M€,
- **Taux**
  - TLA +0,75 soit de 1,50% sur la base du TLA actuel
  - Possibilité d'un index IPC permettant une allocation actif / passif

# Une offre adaptée à la durée d'amortissement des actifs de l'eau et assainissement

Lorsque la durée de l'actif financé le justifie, le financement à durée adaptée permet de contenir l'impact sur le prix de l'eau, par exemple pour un emprunt de 3M€ correspondant à 42 500m3 distribués:

Montant emprunté (K€)	3 000
Volume d'eau	42500

Taux	Durée	Annuité (K€)	Impact sur le prix de l'eau	Ecart / 25 ans
2,00%	25	180,0	4,24 €	0%
2,00%	30	160,0	3,76 €	-11%
2,00%	35	145,7	3,43 €	-19%
2,00%	40	135,0	3,18 €	-25%
2,00%	60	110,0	2,59 €	-39%



# Une offre soumise à des conditionnalités

Notre enveloppe Aqua Prêt a pour objectif l'adoption de bonnes pratiques de gestion patrimoniales.

Pour être éligible à ce prêt, le maître d'ouvrage du projet doit donc respecter un ensemble de critères permettant d'améliorer l'efficacité des investissements du secteur de l'eau et de l'assainissement s'agissant du petit cycle de l'eau :

- **Adopter une démarche patrimoniale dans la gestion des infrastructures :**
  - Pour les réseaux : avoir réalisé le **diagnostic détaillé des réseaux** (diagnostic incluant la recherche de fuite daté de moins de 5 ans);
  - Pour tout type d'ouvrage : avoir élaboré un **programme pluriannuel d'investissements**
- **Maintenir ou constituer un patrimoine de qualité, durable et connu, à savoir :**
  - Améliorer la qualité des réalisations grâce à de bonnes pratiques en matière de gestion de projet en s'engageant à réaliser les travaux selon les préconisations des **chartes qualité ASTEE** ;
  - Participer à la collecte et la diffusion de données précises et fiables sur le service exploité en s'engageant à compléter la base de données nationale (actuellement dénommée **SISPEA**).

# Conclusions

- Une priorité eau reconnue et partagée : un impératif de renouvellement d'infrastructures lourdes, de long terme, dans un contexte de tarissement des recettes (subvention, prix de l'eau) ,
- Une offre de financements CDC adaptés à vos projets structurant de long terme,
- Une offre inscrite dans un partenariat avec les agences de l'eau.
- Une complémentarité des offres disponibles de la BDT

# Votre contact Banques des Territoires

Direction régionale Hauts-de-France

Direction déléguée d'Amiens

François HEIBLÉ (03 22 71 10 17) – francois.heible@caissedesdepots.fr

Nathalie FERRARA (03 22 71 10 28) - nathalie.Ferrara@caissedesdepots.fr

Arnaud DEHÉDIN (03 22 71 10 26) - arnaud.Dehedin@caissedesdepots.fr

Maryse VANDEPITTE (03 22 71 10 01) – maryse.vandepitte@caissedesdepots.fr

# Annexes



# Aqua-Prêt – Caractéristiques financières

<b>Quotité de financement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoin d'emprunt inférieur ou égal à 5 M€ : 100%</li> <li>• Besoin d'emprunt supérieur à 5 M€ : 50%</li> <li>• Contrepartie privée qui se verrait confier par une personne publique la construction/rénovation d'une infrastructure d'eau (Marché de partenariat ou Délégation de service public), quel que soit le besoin d'emprunt : 50% à la condition que le prêt ait été proposé à l'ensemble des candidats dans le cadre de l'appel d'offre</li> </ul>
<b>Durée</b>	De 25 à 40 ans voire 60 ans (pour les réseaux) sur justification
<b>Mobilisation des fonds :</b>	5 ans maximum (en plus de la durée d'amortissement du prêt), en adéquation avec la durée des travaux
<b>Différé d'amortissement :</b>	5 ans maximum (inclus dans la durée d'amortissement du prêt), à justifier
<b>Profil d'amortissement :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amortissement constant</li> <li>• Amortissement prioritaire (échéances déduites)</li> <li>• Amortissement déduit (intérêts prioritaires) (</li> </ul>
<b>Révisabilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Simple Révisabilité</li> <li>• Double Révisabilité</li> <li>• Double Révisabilité Limitée :</li> </ul>
<b>Périodicité :</b>	Trimestrielle / Semestrielle / Annuelle
<b>Index (un seul index par Prêt) :</b>	Index Livret A Index Inflation – uniquement pour les maturités de 25 à 40 ans
<b>Taux</b>	TLA + 0,75% Inflation : selon barème mensuel, à neutralité actuarielle avec TLA + 0,75%– uniquement pour les maturités de 25 à 40 ans
<b>Commission d'instruction :</b>	6 pb
<b>Pénalité de dédit :</b>	1,00 % du montant du prêt annulé
<b>Indemnité de remboursement anticipé volontaire :</b>	Indemnité actuarielle

# Les offres de prêts la Banque des Territoires sur le SPL

**Objectifs : Identifier et cibler les besoins de la collectivité pour proposer une solution d'ensemble intégrant des points forts complémentaires :**

- **Maturités longues**
- **Taux bonifiés**
- **Quotité 100 %**

Données mars 2019

Thématique	Durée	Produit	Durée max	Taux	Quotité maximale
Politique de la ville		<b>PRU AM</b>	15 à 20 ans (25 ans sur dérogation)	TLA + 60 bp	100 % 70% projets dev eco
		<b>PPU</b>	15 à 20 ans (25 ans sur dérogation)	TLA + 100 bp	100 % 70% projets dev eco
		<b>PRU ACV</b>	15 à 20 ans (25 ans sur dérogation)	TLA + 60 bp	100 %
Foncier		<b>Gaïa LT</b> (Foncier pour mise à bail OLS)	60 ans	TLA + 60 bp	100 %
		<b>Gaïa CT</b> (réserves foncières pour LLS)	15 ans	TLA + 60 bp	100 %
Projets Long Terme	Offre PSPL 2020	<b>PSPL</b>	25 à 40 ans	TLA + 130 bp	100 % < 1M€ 75% entre 1-2M€ 50% > 2M€
	Jusqu'en 2022	<b>GPI – AmbRE</b>	20 à 40 ans	TLA + 75 bp	100 % < 5 M€ 50 % > 5 M€
	Jusqu'en 2022	<b>Aqua Prêt</b>	25 à 60 ans	TLA + 75 bp	100 % < 5M€ 50 % > 5M€
Hébergement / habitat spécifique		<b>PHARE</b>	40 et 50 ans (foncier)	TLA + 60 bp	100 %
		PLU et PRHSV	40 et 50 ans	TLA - 20 bp	100 %
Copropriété dégradée		PHP	15 ans	TLA + 60 bp	100%

**Merci de votre attention**



[banquedesterritoires.fr](http://banquedesterritoires.fr)



| [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

